

« L'ÉCOLE DU FUTUR » C'EST CELLE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À MARSEILLE, LE 2 SEPTEMBRE

POUR LE SNFOLC, C'EST L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE QU'IL FAUT DÉFENDRE, SES POSTES, SES PERSONNELS AVEC LEUR STATUT

Quand on regarde la rentrée 2021, promue depuis 15 jours par le ministre de l'Éducation nationale, on n'est pas loin de cette École du futur qu'il souhaite où les personnels titulaires n'existent plus, où serait privilégié un recrutement local et si possible une généralisation des cours à distance.

Du nord au sud de la France, le constat est clair dès la pré-rentrée : il manque des centaines de professeurs, de PsyEN, d'AED, d'AESH, de CPE. Les classes du collège et au lycée sont surchargées, 30 en collège, 35 et plus lycée, avec très souvent pléthore d'HSA ! Normal puisque le ministre a supprimé 1 800 postes et qu'il a imposé deux heures supplémentaires pour tous et en juillet dernier aux temps partiels ! Cette rentrée 2021, c'est celle des suppressions de classes et pour tous les personnels l'obligation faite de devoir travailler plus, sans hausse de salaire, avec plus d'élèves, moins de moyens et sous contrainte permanente. Les personnels, dans un nombre important d'établissements ont décidé la grève comme en Ardèche, dans le var ou dans la Manche.

UNE DÉRÉGLEMENTATION ACCÉLÉRÉE

Des professeurs se voient imposer, sans leur accord, d'être professeurs principaux ou professeurs référents. Les emplois du temps s'étalent sur toute la semaine sans respecter les vœux des professeurs. Les trous dans les emplois du temps deviennent des gouffres permettant d'essayer d'imposer « devoirs faits » ou des HSA. Des temps partiels sur 5 à 6 jours. Des amplitudes horaires de 35 heures pour un service de 15 heures. Des collègues mis autoritairement en co-enseignement, en LP.

Tout cela correspond aux 12 engagements du Grenelle du ministre lorsqu'il prévoit « des évolutions réglementaires pour ouvrir de nouvelles possibilités d'affectation aux professeurs de lycée professionnel (en LGT et pas seulement en LP) » Ou de « donner plus d'autonomie aux équipes des collèges et lycées pour développer leurs projets ». Et encore, la « mise en place dans chaque académie de plan de continuité pédagogique ». Le cumul du distanciel et du présentiel, mais là, cela ne passe pas : dans toutes les AG de pré-rentrée, les personnels ont dit plus jamais cela, si on fait les deux, alors double paie !

« LE PLEIN ACCOMPLISSEMENT DES RÉFORMES »

Pour aller vers cette école du futur, Jean-Michel Blanquer a son plan. Lors de sa conférence de presse du 26 Août, il indique que l'année scolaire 2021-2022 est celle du « plein accomplissement des réformes ». Et de se féliciter du nouveau baccalauréat en contrôle continu qui va permettre selon lui « d'approfondir l'instruction »... Les professeurs mobilisés contre les conditions de passation des épreuves en juin 2021 apprécieront. Et ce d'autant que courageusement il a publié les modalités du nouveau

baccalauréat pour 2022 et 2023, le 29 juillet avec un « protocole » d'évaluation où tous les collègues vont être pris au piège. Le ministre rejoint la déclaration du PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy : « Il paraît que le bac est en train de disparaître, c'est une très bonne nouvelle. Il faudrait vraiment que l'Etat ne soit plus le prescripteur de la formation et qu'elle soit entièrement confiée aux régions pour la rapprocher des besoins de l'entreprise. »

SE RÉUNIR, POSER LES REVENDICATIONS, SE MOBILISER

E. Macron vient de dénoncer à Marseille « l'absentéisme et les grèves perlées » dans les écoles, d'annoncer la création d'écoles expérimentales, de micro-collèges, de micro-lycées. Nul doute que ces expérimentations accélérées seront généralisées.

Pour le SNFOLC, pas question de détruire le statut, les obligations de service et les droits. Pas question d'accepter des conditions de travail complètement dégradées. Pas question d'entériner les suppressions de postes, les classes surchargées.

« Nos organisations dénoncent l'ensemble de ces mesures qui tournent le dos à la priorité à l'éducation et cherchent à transformer en profondeur les métiers dans le sens de contraintes supplémentaires sur les personnels (...). Nous ne pouvons accepter de tels reculs. »

« Pour un plan d'urgence dans l'éducation, pour les postes, les salaires, l'amélioration des conditions de travail, appellent à se mobiliser dès la rentrée, à se mettre en grève le 23 septembre et à préparer la mobilisation interprofessionnelle ». (communiqué intersyndical du 20 août, FNECFP-FO-FSU-CGT-SUD)

Un préavis de grève a été déposé

C'EST LA RENTRÉE!

